

Comité de suivi citoyen – Compte-rendu 14 juin 2025



CONTEXTE

À la suite des travaux de la Convention citoyenne (CC) des transitions pour un projet d'avenir désirable face au changement climatique (septembre 2023 - juin 2024), la Métropole Rouen Normandie (MRN) a institué **un comité de suivi citoyen**. Ce comité, composé de 50 personnes dont des membres de la CC et des nouveaux citoyens volontaires, a pour objectif de suivre la mise en œuvre et les suites de l'élaboration du SCoT valant PCAET, au regard des propositions de la CC.

Deux réunions ont été consacrées le 29 avril 2025 sur le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), et le 6 mai 2025 sur le Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL). **Cette troisième réunion était consacrée au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Elle a eu lieu le 14 juin 2025, 26 membres du comité de suivi étaient présents.**

L'atelier s'est déroulé selon les séquences suivantes :

- Introduction par Fabrice Boissier, DGA à l'urbanisme, l'habitat, et au pilotage de la transition écologique de la MRN.
- Présentation du PCAET par Charlotte Célestin, responsable PCAET de la MRN.
- Travail collaboratif : Déterminer si les objectifs de la CC sont remplis pour chaque action du PCAET et en détailler les conditions de réussites.
- World Café : chaque groupe a pris connaissance du travail réalisé par les autres groupes.
- Restitution en plénière et conclusion.



TRAVAIL COLLABORATIF

- Les membres du comité de suivi ont été invités à examiner les fiches actions établies par la Métropole pour le PCAET. Pour chaque action, ils devaient vérifier sa conformité avec les objectifs fixés par la Convention Citoyenne, puis préciser les conditions nécessaires à sa réussite et/ou à son acceptabilité. Les participants ont également formulé des observations spécifiques pour chacune des actions analysées.
- Ces fiches actions sont regroupées en quatre grandes familles :
 - *Famille 1 : Des modes de vie sains, sobres et agréables*
 - *Famille 2 : Un territoire divers, nature et solidaire*
 - *Famille 3 : Un système productif sobre et générateur de prospérité*
 - *Famille 4 : Un vivre ensemble dynamique et inclusif*
- Dans ce document, **les actions surlignées en jaune** correspondent aux actions pour lesquelles les citoyens ont considéré que les objectifs de la Convention Citoyenne n'étaient pas bien pris en compte.
- À l'issue de l'exercice, chaque groupe a sélectionné trois actions parmi celles étudiées, afin de les approfondir et de les consolider lors d'un échange avec les autres groupes. En séance plénière, les groupes ont ensuite présenté leurs trois actions retenues, accompagnées de remarques transversales et générales sur leur famille d'actions respective.





Famille 1 : Des modes de vie sains, sobres et agréables

Famille 1 : Des modes de vie sains, sobres et agréables



Points positifs transversaux à cette famille d'actions

Les fiches actions recouvrent des **notions très importantes** aux yeux des citoyens telles que la restauration collective ou les circuits courts.

Points de vigilance transversaux à cette famille d'actions

Les participants ont tenu à souligner les trois arguments suivants :

- Les citoyens souhaitent **prendre connaissance de la nouvelle version du Plan alimentation territorial (PAT)**.
- Ils expriment **leur déception face à l'abandon du projet de la Ligne Paris Normandie à grande vitesse (LNPN)**.
- Le thème « habitat sain, sobre et agréable » aborde bien la question énergétique **mais pas assez la qualité du mode de vie (le « sain et l'agréable »)**.

Réponse des services de la Métropole : *Contrairement à ce qui est indiqué dans la presse, la LNPN est bien dans le SRIF-E de la Région Ile de France qui vient d'être adopté en Conseil d'Etat : dans l'enveloppe de consommation foncière des projets portés par l'Etat (à l'instar du Grand Paris Express), dans la liste des projets d'infrastructures prises en compte et cité comme un des projets qui doivent être pris en compte par les documents d'urbanisme locaux. Son tracé n'apparaît pas sur la carte des infrastructures (mais en légende).*

Un habitat sain, sobre et agréable

1.1.1 - Energies Métropole, outil d'information, de conseil et d'accompagnement pour le parc privé

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

☐ Oui

☒ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Les membres du comité de suivi formulent le fait que cette action est acceptable à condition qu'il y ait de la participation et un engagement impliqué des citoyens plutôt que de la sensibilisation.

Plusieurs propositions ont émergé :

- Améliorer l'accessibilité à l'ALTERN (Agence Locale de la Transition Energétique Rouen Normandie) en cas de besoin.
- Donner les moyens financiers aux bailleurs et aux propriétaires (bien préciser les conditions financières d'aides des ménages, des bailleurs...).
- Avoir des contrôleurs propres à l'administration.
- Avoir un agrément de la Métropole pour les activités artisanales (avec des contrôles et des audits de ces activités).

Un habitat sain, sobre et agréable

1.2.1 – Lutte contre la précarité énergétique

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

☐ Oui

☒ Non

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l'objet d'une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Les participants émettent une remarque générale selon laquelle le « sain » (salubrité) et l'« agréable » (service de proximités et environnement du logement), qui apparaissent pourtant dans le titre la famille 1, ne font pas l'objet d'action. Il manque des actions selon eux, car uniquement des actions de sensibilisation sont envisagées.

Les participants émettent plusieurs pistes d'actions et de conditions de réussite :

- Pénaliser ou contraindre des bailleurs (ou les aider pour la rénovation). Faire payer la consommation énergétique aux bailleurs.
- Financer la rénovation énergétique par un organisme (les factures énergétiques seraient les mêmes mais le coût des rénovations serait financé par les organismes).
- Soutenir les petits propriétaires à la rénovation énergétique.
- Inventer des conditions de financement sur les économies d'énergies (type: Banque des territoires avec les communes).

Une mobilité transformée

2.1.3 – Le train au quotidien

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Selon les participants, cette action ne favorise pas pour autant la baisse de l'utilisation de la voiture, soit la décarbonation et ne répond pas aux besoins de la population.
- Les membres du Comité de suivi précisent que sa condition de réussite doit permettre de ne pas être remise en compte par des décisions politiques.
- Le comité de suivi citoyen s'estime très déçu que la nouvelle ligne LNPN soit abandonnée.

Une mobilité transformée

2.1.2 – Renforcement et restructuration de l’offre de transports urbains

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l’objet d’une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Les membres du comité de suivi retrouvent globalement les préconisations de la Convention Citoyenne (décarbonation, offre de transport vélo dans le bus, etc.). Toutefois les pistes d’actions devraient aborder la question des transports de manière transversale, cela a été demandé par la Convention Citoyenne.
- Les participants demandent une amélioration du service du Filo’r, surtout sur les trajets de retours : cela demande trop d’organisation, notamment pour les personnes hospitalisées. Les participants se demandent s’il ne faudrait pas plutôt une ligne de bus définie.
- Les citoyens demandent une amélioration de la sécurité dans les transports, et ne constatent pas d’actions en vue d’une amélioration.
- Les participants formulent la demande d’adapter la flexibilité des horaires aux horaires des manifestations, en disposant de plus de navettes (exemple : concerts...) mais aussi à mettre davantage d’informations sur l’accessibilité des transports lors de la prise des billets de concert.
- Ils témoignent d’un manque de parking relais au bout de chaque ligne de bus, notamment à Notre-Dame-de-Bondeville.
- Concernant le transport fluvial, les participants aimeraient que la navette Seine Fluviale soit développée, même si cela n’est pas compétitif en termes de temps. Selon eux, une étude d’opportunité devrait être menée (quelle entreprise pourrait-être intéressée entre le Trait et Elbeuf ?).
- Enfin, selon les membres du comité de suivi, il faudrait ajouter des velib électriques afin de monter sur les plateaux pour favoriser la multimodalité (et permettre plus de vélo dans le bus).

Une alimentation saine grâce à un territoire nourricier

3.2.1 – Connaissance et suivi de la ressource

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- La sensibilisation n'est pas abordée dans la Convention Citoyenne mais cela reste important.
- Les citoyens attirent attention sur le fait qu'une donnée n'est pas une connaissance.

3.2.2 – Réduction de la pollution de la ressource et restauration de sa qualité

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants se demandent si la question des pollutions de rivières est évoquée dans les fiches actions.
Ils émettent un point de vigilance : Les réunions publiques ne suffisent pas à communiquer, il faut sensibiliser les agriculteurs les moins sensibilisés à la question et avoir des échanges de qualité auprès d'eux.

Une alimentation saine grâce à un territoire nourricier

3.1.1 – Promotion, soutien et maintien des pratiques agroécologiques durables

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☐ Oui
☒ Non

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l'objet d'une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Les participants sont d'accord avec les actions proposées (agroforesterie, espace test (cf. asso rhysome), SCIC ceinture verte, dispositif d'aide plus visible, financement des haies et des mares).
- Ils émettent un point de vigilance sur la protection des prairies et la gestion du méthane lié à l'élevage bovin. A ce titre les participants estiment qu'il faut refléter une discontinuité de points de vue et d'opinions à partir de la prise en compte de tous les acteurs, notamment les agriculteurs. Certains participants du groupe préconisent d'avoir des élevages plus petits ou d'autres modes d'occupation des sols.
- La Convention Citoyenne voudrait prendre connaissance du nouveau Plan alimentation territorial (PAT).
- Selon eux, il faudrait parler de la chambre d'agriculture, de la SAFER pour les programmes de recherche dans la fiche d'action.
- Enfin, le comité de suivi propose de créer de l'emploi par des pratiques d'agriculture urbaine.

3.1.2 – Structuration, logistique et circuits-courts des filières durables locales

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Les citoyens n'ont pas été consultés sur le PAT, ils ont donc du mal à répondre. Ils s'étonnent que cette fiche action parle de services écosystémiques.

Une alimentation saine grâce à un territoire nourricier

3.2.3 – Réduction des consommations d'eau

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Les participants formulent le souhait d'arrêter l'utilisation d'eaux potables pour certains usages, notamment les toilettes, de manière systématique.
- A ce sujet, les citoyens se demandent si une collecte des urines pour le maraichage ne serait pas nécessaire.

3.1.4 – La restauration collective comme modèle de transition alimentaire

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Il s'agit d'un sujet peu abordé lors de la Convention Citoyenne, les membres du Comité de suivi sont satisfaits de voir qu'il est plus détaillé dans cette fiche action.
- Ils émettent un point de vigilance sur le coût de cette restauration collective et formulent la demande que l'augmentation des prix ne soit pas trop élevée ni supportée uniquement par les parents.
- De même, les participants se demandent si l'objectif de 20% de la loi EGALIM est réellement rappelé dans la fiche action.

Moins de déchets

4.1.1 – Feuille de route « Economie circulaire »

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Selon les citoyens, il faudrait plus d'action que de mises à jour d'études. La priorité est à l'action et à l'expérimentation plutôt qu'aux feuilles de route.
- Selon les citoyens, il faut d'abord travailler avec la Région qui a déjà une feuille de route.
- De même, les participants proposent de sensibiliser sur le recyclage puisqu'il s'agit d'une démarche gratuite pour les citoyens.
- Selon eux, le label « Mon propre quartier » semble intéressant mais il faut vérifier l'efficacité de la mesure sur d'autres territoires.

4.1.2 – Sensibiliser les acteurs économiques à l'échelle de quartier et accompagner les projets

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Les participants recommandent de s'inspirer d'autres villes pour s'assurer de l'efficacité de la mesure, par exemple de la ville de Roubaix.

Moins de déchets

4.2.1 – Les instruments économiques

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☐ Oui
☒ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Les participants recommandent de sensibiliser au recyclage et au réemploi, en mettant en avant le fait que cette démarche soit gratuite. Cela permettrait de réduire l'apport en déchetterie. Ajouter des mesures incitatives ne figure pas dans la Convention Citoyenne mais constitue son prolongement.
- Selon eux, il faudrait davantage de contrôle et de sanctions pour les professionnels en particulier. Il pourrait y avoir l'opportunité de créer une filière séparée.
- Enfin, les citoyens se demandent s'il ne faudrait pas créer des filières privées de déchetteries.

4.2.2 – La gestion des végétaux à valoriser en ressources

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

- Les participants émettent des réserves sur la biomasse. Optimiser les biodéchets en biomasse semble le parti pris de la Métropole ce qui est regrettable pour les sols. Il faut ainsi clarifier les objectifs car les fiches actions ne semblent pas aller dans ce sens.
- Pour les membres du comité de suivi, la fin du financement des composteurs est également regrettable.



Famille 2 : Un système productif sobre et générateur de prospérité



Famille 2 : Un système productif sobre et générateur de prospérité

Points positifs transversaux à cette famille d'actions

Les membres du comité de suivi saluent **l'ambition des objectifs des fiches actions du PCAET** et mettent en avant la **dynamique positive** qui en découle.

Points de vigilance transversaux à cette famille d'actions

Le groupe de travail estime que **certaines fiches actions pourraient être portées par d'autres acteurs institutionnels**, tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Région ou encore les clubs d'entreprises.

Dans cette perspective, les participants soulignent l'importance **d'impliquer, au-delà des chefs d'entreprise, les salariés et les représentants syndicaux, qui disposent d'une connaissance fine du fonctionnement des entreprises** et peuvent contribuer utilement à la mise en œuvre des actions.

Par ailleurs, certaines estimations ou propositions soulèvent des questions importantes de souveraineté et d'autonomie, qui mériteraient, selon les citoyens, une **analyse plus approfondie**. C'est notamment le cas des données relatives à la production de panneaux photovoltaïques (*Cf Action : 5.2.1 - Faire émerger des porteurs de projets et soutenir les filières EnR&R émergentes*).

Débat sur l'accompagnement des entreprises

Un débat s'est en effet tenu au sujet de la famille d'action sur le "*système productif sobre et générateur de prospérité*", notamment autour d'une action portant sur l'accompagnement des entreprises en matière de biodiversité.

Cette thématique fait écho aux attentes exprimées par la Convention Citoyenne, qui avait fixé un niveau d'exigence élevé en matière d'accompagnement des entreprises. Ainsi, les deux fiches actions concernées apparaissent cohérentes avec les recommandations formulées. Cependant, de nombreuses interrogations subsistent quant à la mise en œuvre concrète de ces actions, aux leviers d'incitation mobilisables, ainsi qu'à la complémentarité entre les initiatives des entreprises et celles des autres acteurs du territoire.

Agnès Grandou, responsable de projet COP Rouen Normandie et coordination de la transition écologique a assuré que la MRN sera particulièrement attentive à ces critères lors de la révision des fiches actions. Elle a également souligné qu'un travail de refonte du processus d'accompagnement des entreprises est en cours depuis plusieurs mois. Ce travail vise à renforcer la coordination entre les différents partenaires du territoire et à mieux articuler l'ensemble des dispositifs d'accompagnement disponibles.

Fabrice Boissier, directeur Général Adjoint Espaces publics et mobilité durable a précisé que l'ordre de grandeur concernant les panneaux photovoltaïques se situait autour du million, et non du milliard comme l'évoquaient les citoyens.

Vers un territoire sobre et 100% Energies Renouvelables

5.1.1 - Accompagnement des entreprises, des institutions et des employés à la sobriété

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants recommandent de mieux expliciter le terme « accompagner » (être plus concret dans l'action qui sera réalisée tel que : mettre des outils à disposition, évaluer, financer, etc.). - Pour eux, il faut créer des lieux de concertation pour associer les salariés mais la MRN ne devrait pas être porteur de cette action auprès des entreprises.

5.1.4 - Optimisation de l'éclairage public

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants recommandent de faire le lien avec les enjeux de trame noire pour faciliter l’acceptation et la communication. Selon eux, il y a un seuil d’acceptabilité des extinctions d’éclairage public par les habitants. Il faut, sur ce point, entendre les remarques des citoyens. - Par ailleurs il faut veiller à l’impact sur la biodiversité en faisant le lien avec la fiche sur la biodiversité.

Vers un territoire sobre et 100% Energies Renouvelables

5.1.2 – Maîtriser les consommations électriques des stations d’épurations et des postes de relevage

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ✓ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
Il est difficile pour les citoyens de proposer quelque chose, le sujet étant très technique.

5.2.3 – Faciliter et accélérer le développement d'EnR électriques

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ✓ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
A nouveau, les participants estiment que la SEM ASER est l’acteur majeur pour agir. Cette fiche est, selon eux, à mettre en lien avec la fiche 5.2.1 sur les filières énergétiques.

Vers un territoire sobre et 100% Energies Renouvelables

5.3.1 – Développer les Réseaux de Chaleur Urbain

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
Rien à signaler.

5.2.3 – Adaptation des réseaux d’électricité et de gaz

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
Les participants plaident en faveur de l’arrêt du gaz dans le tertiaire et pour sa réduction au sein des habitats. La fiche évoque le remplacement du fioul par le gaz, mais il y a d’autres sources (géothermie, électricité, etc...).

Vers un territoire sobre et 100% Energies Renouvelables

5.2.1 - Faire émerger des porteurs de projets et soutenir les filières EnR&R émergentes

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l’objet d’une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants ont insisté sur le rôle central que pourrait jouer la SEM ASER dans la mise en œuvre de cette fiche action. - Par ailleurs, des interrogations ont été soulevées concernant la production de panneaux photovoltaïques. Certains citoyens s’étonnent de l’ampleur annoncée de la filière, évoquant une surface de 6 000 hectares, qu’ils jugent démesurée. Ils s’interrogent sur les modalités de sa mise en œuvre. Dans cette perspective, ils recommandent de favoriser l’achat local et/ou européen, voire de l’imposer, afin de soutenir les filières locales et de limiter l’impact environnemental.

5.2.2 - Soutenir le développement d'EnR&R thermiques

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants notent l'importance de sensibiliser au bon usage du bois et à l'entretien des dispositifs. (types de bois à bruler, les particules fines des fumées, etc...). - De même, ils recommandent de développer les chaufferies à bois.

Vers un territoire sobre et 100% Energies Renouvelables

5.4.1 - Tertiaire privé

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Les participants n’ont pas répondu à la question pour cette fiche action.

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
Les participants notent qu’il existe un enjeu sur les filières locales de rénovation et sur les emplois.

5.4.2 – Tertiaire public

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Les participants n’ont pas répondu à la question pour cette fiche action.

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
Les citoyens estiment que les objectifs prioritaires doivent être l’abandon total du charbon et du fioul.

Vers un territoire sobre et 100% Energies Renouvelables

5.4.3 - Stratégie immobilière et patrimoniale MRN

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Les participants n'ont pas répondu à la question pour cette fiche action.

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
Les participants estiment qu'il faut mettre les labels dans les items de l'action.

Des industries décarbonées et attractives

6.1.1 - Réseau de chaleur fatale industrielle

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants pensent que cette action est cohérente avec les avis initiaux de la Convention Citoyenne. - Toutefois, une vigilance particulière est nécessaire quant aux risques industriels associés à cette technologie. Par ailleurs, une incitation forte est indispensable pour compenser les coûts d’investissement, afin d’encourager les entreprises à s’engager dans la création de ce réseau.

6.1.2 - Développement de l’électricité et de la chaleur renouvelable

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants estiment que cette action est cohérente avec les avis initiaux de la Convention Citoyenne. - Ils émettent un point de vigilance sur les coûts des investissements nécessaires (au changement énergétiques) et la mobilisation des entreprises. La réglementation nationale peut aider à changer les choses en ce sens. - Ils s'interrogent sur la possibilité de prescrire l'implantation de nouvelles entreprises au raccordement au réseau de chaleur ou autres sources d'énergie renouvelable.

Des industries décarbonées et attractives

6.2.1 - Animation de réseau pour une écologie industrielle territoriale

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants estiment qu'un réseau pour une écologie industrielle territoriale sera fondamental pour dresser l'état des lieux sur la métropole, voire sur un territoire plus vaste. - Selon eux, il faut que les chefs d'industrie soient mobilisés mais également les salariés de ces filières/industries. Il est également nécessaire de recueillir leurs propositions. - Les membres du comité de suivi relèvent un point de vigilance : il faut une relation de confiance forte entre les industriels pour partager des informations confidentielles.

6.2.2- Intégrer progressivement les enjeux évolutifs de l'économie circulaire et régénérative au développement économique territorial

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Pour les participants, il est nécessaire de sensibiliser et de mieux communiquer sur tous ces nouveaux modèles économiques avec des exemples concrets (Club Inné non connu). - Les acteurs économiques doivent être mobilisés. - Ils notent qu'il est nécessaire de valoriser les acteurs existants de ces secteurs : économie sociale et solidaire (ESS), Economie circulaire, Economie de la Fonctionnalité... - Les membres du comité de suivi souhaitent avoir des lieux pour échanger entre acteurs économiques sur le sujet.

Des industries décarbonées et attractives

6.4.1 - Dépolluer et réhabiliter les friches et espaces urbanisés à vocation industrielle et productive

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants précisent qu'il faut appliquer le principe de pollueur – payeur pour prendre en charge les frais de dépollution. - Pour veiller à l'acceptabilité de cette mesure, ils préconisent de prendre en compte les enjeux paysagers (environnement, choix de matériaux), notamment sur les bords de Seine et de veiller à la préservation de la biodiversité.

6.5.1 - Appuyer la transformation énergétique et environnementale des opérateurs économiques

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l'objet d'une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants estiment qu'il faut améliorer la coopération entre la MRN et les autres acteurs institutionnels (Chambre de Commerce et d'Industrie, Région, Métropole, clubs d'entreprises etc...) en la simplifiant et en la fluidifiant. Il pourrait y avoir un chef de file, la CCI puis une répartition en fonction des sujets. - Certains s'interrogent sur l'utilité de la fiche action car tout ce qui est écrit dans la fiche existe déjà (via AD Normandie) - L'utilité de la fiche action est remise en cause puisque tout le pilotage de l'écosystème économique est assuré par la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC).

Des industries décarbonées et attractives

6.3.1 – Accompagner le plan d’actions des écosystèmes industriels

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Cette fiche a semblé redondante aux participants et pourrait selon eux, être fusionnée avec la fiche 6.2.1. - Par ailleurs, les participants formulent le point de vigilance selon lequel il ne faut pas oublier les liens avec l’Université et le monde la recherche au sein de cette action.

6.3.2 – Captage et stockage du carbone

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
- ☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques
- Les participants estiment qu’il faut reformuler la fiche car elle donne l’impression que la Métropole pilote le projet alors qu’il s’agit d’un consortium industriel, même si elle y participe activement, elle ne le porte pas.



Famille 3 : Un territoire divers, nature et solidaire



Famille 3 : Un territoire divers, nature et solidaire



Points positifs transversaux à cette famille d'actions

Les participants ayant travaillé sur cette famille d'actions ont indiqué être en **accord avec l'ensemble des fiches** au regard des orientations définies par la Convention Citoyenne et apprécient la **précision des actions**.

Points de vigilance transversaux à cette famille d'actions

Les citoyens expriment un **besoin fort de suivi et de transparence concernant les actions mises en œuvre**. Ils souhaitent notamment bénéficier de retours d'expérience, pouvoir identifier les points de blocage, écouter les différents acteurs concernés et trouver des solutions adaptées. Une **meilleure communication autour des actions** engagées est également attendue.

Par ailleurs, la question des ressources, qu'elles soient humaines ou financières, doit être abordée avec une grande vigilance. Sur ce point, les citoyens insistent sur **la nécessité de mieux articuler les rôles entre les différents acteurs compétents, afin d'éviter les redondances**. Par exemple, l'Établissement Public Foncier mène déjà un travail de contrôle sur le foncier ; il est donc essentiel que les actions de la Métropole viennent en complémentarité et non en doublon.

Enfin, les citoyens appellent à **davantage d'innovation dans les fiches actions**. Ils estiment que les dispositifs existants ne suffisent pas toujours à répondre aux enjeux actuels, et qu'il est nécessaire **d'explorer de nouvelles approches**.

Un territoire nature

8.5.2 – Sensibiliser et accompagner les entreprises

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l'objet d'une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants soulignent la nécessité d'une implication plus forte des entreprises dans cette action. Ils s'interrogent sur la capacité de la MRN à exercer un pouvoir de négociation en ce sens, et s'il existe des outils de mesure réels ou simplement théoriques. Il serait pertinent d'aller plus loin dans les leviers d'incitation à destination des entreprises, afin d'être en cohérence avec les recommandations de la Convention Citoyenne.

Enfin, certains s'interrogent sur la pertinence de maintenir cette fiche en l'état, et suggèrent que les actions qu'elle contient soient réaffectées à la fiche dédiée à l'accompagnement des entreprises, pour plus de clarté et de cohérence.

8.5.3 – Renforcer les interactions entre les habitants et la nature

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi formulent plusieurs propositions pour renforcer la sécurité en forêt :

- Mettre des parcours vélo et les entretenir.
- Poursuivre la végétalisation et les jardins dans les écoles abandonnées.

Un territoire nature

8.1.1 – Suivre et mesurer l'évolution de la biodiversité

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ **Oui**
☐ **Non**

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Cette action est jugée cohérente avec les avis de la Convention Citoyenne. Toutefois les membres du comité soulignent l'importance de mettre en place un suivi spécifique des espèces nuisibles ainsi que des espèces exotiques envahissantes. A ce titre, il est essentiel de préciser clairement les espèces concernées, afin d'assurer un suivi rigoureux et ciblé. Par ailleurs, les participants se demandent si certaines espèces réapparaissent ou non grâce aux programmes de renaturation. Ils précisent qu'une évaluation de ces dynamiques serait pertinente.

8.1.2 – Renaturer des continuités écologiques fonctionnelles pour chacune des sous-trames

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ **Oui**
☐ **Non**

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l'objet d'une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants se demandent quels seront les éléments naturels inclus dans la protection, autre que les mares et les haies. Concernant le bilan agricole, les membres du comité de suivi suggèrent d'intégrer les agriculteurs à la mise en œuvre des actions pour éviter les tensions. Ils suggèrent également de plus intégrer les communes.

Un territoire nature

8.1.3 – Poursuivre l’application du principe Eviter, Réduire, Compenser

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants sont d’accord avec cette action mais soulignent une limite aux moyens humains et financiers de la MRN concernant la banque de compensation.

Les citoyens se demandent d’ailleurs si la compensation est réalisable et jusqu’à quel point. Ils se demandent aussi pourquoi l’EPFN ne peut pas le faire ou un autre opérateur plutôt que la MRN.

8.2.1 – Poursuivre le programme de plantation de haies et d’implantation de mares

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Pour que cette action soit acceptable, les membres du comité de suivi préconisent de fixer des objectifs quantitatifs sur les haies et les mares. Pour que cette action soit réussie, les participants préconisent d’intégrer les agriculteurs dans les programmes scientifiques mais aussi d’intégrer le financement des haies dans le budget des agriculteurs afin de faire des économies d’argent public.

Un territoire nature

8.3.1 – Désimperméabilisation des espaces publics et privés

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi sont d'accord avec cette action, celle-ci peut-être réussie si elle s'applique également dans les propriétés privées.

8.3.2 – Préserver l'arbre en ville et augmenter le taux de couverture de la canopée

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi suggèrent de sélectionner les espèces d'arbres en fonction des allergies des personnes mais aussi du changement climatique.

Un territoire nature

8.3.3 – Favoriser une trame noire sur le territoire

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants sont d'accord avec cette action mais formulent plusieurs points de vigilance qui en feraient une action réussie. L'enjeu pour les participants est que les solutions trouvées ne créent pas d'insécurité et limitent l'impact sur la biodiversité dans le même temps :

- Mettre en place de l'éclairage avec des détecteurs de présence
- Impliquer les propriétaires privés pour les encourager à mettre des veilleuses dans les immeubles et les maisons
- Informer et diffuser l'information sur ces dispositifs (détecteurs de présence) en cas de panne par exemple.

8.4.1 – Restaurer et gérer les milieux naturels les plus menacés

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Selon les membres du comité de suivi, cette action se heurte à un problème de budget et dépend des partenariats. Ainsi, les citoyens se demandent comment savoir que les principes de gestion sont bien appliqués.

Un territoire nature

8.4.2 – Surveillance des espèces exotiques envahissantes

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Le comité de suivi pose la question suivante : Quid des actions dans les espaces gérés par les acteurs publics (par la Métropole et les communes) ?

8.5.1 – Accompagner les communes

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants se demandent si un recueil des besoins des communes existe et préconisent de faciliter l'action en informant les communes.

Un territoire nature

8.6.1 – Améliorer les capacités de séquestration carbone

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Le groupe de travail est d'accord avec l'action proposée. Ses membres soulignent la technique innovante mais émettent un point de vigilance à sa maîtrise et au suivi technique.

8.6.2 – Rafraîchissement des espaces publics

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Le groupe de travail suggère de revoir certains aménagements et d'en concevoir de nouveaux avec des matériaux qui ne concentrent pas la chaleur. Ils évoquent également l'intérêt de la baignade dans la Seine.

Un territoire nature

8.6.3 – Mettre en œuvre les projets de renaturation

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Cette action sera d'autant plus réussie s'il y a des espaces disponibles pour le faire et un suivi qualitatif de la renaturation.

8.6.4 – Renforcer le PLUi comme outil d'adaptation au changement climatique

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants émettent une condition de réussite : avoir un outil pour cartographier les matériaux de construction utilisés au fil des siècles pour évaluer l'état actuel du territoire.

Une cohésion sociale territoriale

9.1.1 – Qualité de l'air intérieur

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ **Oui**
☐ **Non**

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l'objet d'une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi formulent les conditions de réussite suivantes :

- Faire le lien avec les écomatériaux (rénovation et construction, engagements des entreprises du bâtiment, filières d'écomatériaux).
- Communiquer sur les produits non toxiques à utiliser chez soi.
- Ajouter une action de mise à disposition de détecteurs de pollution intérieure.
- Organiser des challenges.
- Prévenir et gérer l'éco-anxiété.

9.1.3 – Amélioration de la connaissance et de la communication sur la qualité de l'air extérieur

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ **Oui**
☐ **Non**

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants soulignent que la surveillance de la qualité de l'air constitue une condition essentielle à la réussite et à l'acceptabilité de l'action.

Une cohésion sociale territoriale

9.2.1 – Eau, transport, déchets

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Concernant la tarification des transports en commun, l'idée est jugée pertinente, mais les participants attirent l'attention sur la nécessité de garantir la transparence du dispositif et la protection des données personnelles des usagers.

En ce qui concerne les déchets, la mise en place d'une tarification incitative ne peut être envisagée que si l'ensemble des dispositifs de tri, notamment pour les biodéchets, est déployé de manière équitable sur tout le territoire. Une égalité d'accès aux solutions de tri est indispensable pour assurer l'efficacité et l'acceptabilité de cette mesure.

9.3.1 – Relais des transitions et relais vélos

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Le groupe de travail estime qu'il y a un manque de communication sur les relais des transitions (hors Pavillon). Il y a donc un véritable besoin de valoriser leur programme. Les membres du comité de suivi se demandent quelles sont les modalités restantes pour les personnes à mobilité réduite.

Une cohésion sociale territoriale

9.3.2 – Accompagnement des travailleurs sociaux et des associations

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Le comité de suivi souligne que cette action peut être réussie s'il y a un « essaimage de l'éducation à la formation » ; « un suivi après l'éducation » pour constater s'il y a des changements de comportement ou des difficultés au changement. Autrement, cette action sera réussie s'il y a un suivi et une évaluation qui interroge la transformation des pratiques citoyennes et les freins identifiés.

10.1.1 – Les dispositifs d'aides financières auprès des communes

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Le groupe de travail suggère d'avoir un suivi et une visibilité des résultats et impacts.

Une cohésion sociale territoriale

10.2.1 – Dispositifs d’animation et de valorisation

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Condition de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi recommandent d’améliorer la communication des communes vis-à-vis de leurs citoyens pour faire connaître les engagements et actions de la commune.

Des villages acteurs de la transition social-écologique de la Métropole

10.2.2 – Favoriser l’émergence et la réalisation de projets communaux de transition social-écologique

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants souhaitent que l’action donne plus de place à l’innovation.



Famille 4 : Un vivre-ensemble dynamique et inclusif



Famille 4 : Un vivre-ensemble dynamique et inclusif

Points positifs transversaux à cette famille d'actions

De manière générale, les citoyens membres du comité de suivi ont salué le fait que certaines **propositions figurant dans les fiches actions vont au-delà des orientations exprimées lors de la Convention Citoyenne**. Par exemple, plusieurs thématiques abordées, telles que la cybersécurité ou le sport, n'avaient pas été traitées dans le cadre de la Convention. Ce qui témoigne d'une ouverture enrichissante.

Un autre point positif souligné par les participants concerne la volonté affirmée de **prendre en compte les apports** de la Convention Citoyenne ainsi que ceux du Comité de Suivi Citoyen dans **l'élaboration des actions proposées**.



Points de vigilance transversaux à cette famille d'actions

À l'inverse, le groupe de travail a estimé que l'ensemble des fiches actions **manquait d'inclusivité** au regard des recommandations de la Convention Citoyenne, notamment en ce qui concerne la prise en compte **du handicap, de la mixité, de la diversité et de l'inclusion de tous les territoires de la Métropole**.

Par ailleurs, certains participants ont souligné que les actions proposées reposaient principalement sur des logiques d'incitation, et qu'il serait nécessaire d'y **intégrer des actions avec plus d'exigence**.

Des **contradictions** avec les orientations de la Convention Citoyenne ont également été relevées dans certaines fiches, notamment sur les sujets liés aux croisières ou aux camping-cars où la CC se positionnait plutôt en défaveur.

De façon plus générale, les participants indiquent que certaines actions gagneraient en visibilité et en impact avec une communication de la Métropole efficace et coordonnée.

Les citoyens recommandent **de renforcer les liens entre les différentes fiches actions** et de **limiter l'usage des acronymes** afin de faciliter la compréhension.

Enfin, le groupe de travail a estimé que les fiches **regroupaient essentiellement des actions qui concernaient Rouen et moins les autres villes et villages**.

Un territoire festif, rayonnant où il fait bon vivre

12.1.1 – La culture à l'ère des transitions

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l'objet d'une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Plusieurs axes d'amélioration sont proposés pour renforcer la lisibilité et l'impact de la fiche :

- Faire apparaître explicitement le label « Eco-manifestations » pour encourager les événements écoresponsables.
- Intégrer des éléments concrets sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et promouvoir la diversité culturelle et sociale.
- Insister sur la proximité territoriale en mettant en avant l'inclusion des petites communes et leur participation active à la vie culturelle.
- Prévoir une adaptation des lignes de transport lors de manifestations culturelles pour faciliter l'accès.
- Explorer les possibilités de mutualisation avec d'autres acteurs culturels (Région, Département).
- Favoriser une meilleure répartition territoriale en évitant une concentration excessive des musées et événements dans le cœur d'agglomération.

Les participants mettent en garde sur la nécessité d'assurer une cohérence transversale entre les différentes actions proposées, mais aussi sur le fait de clarifier les formulations : « Faire des musées la fabrique des nouveaux imaginaires » est jugée trop abstraite par exemple.

12.1.2 – Mettre en œuvre cette transition avec les écosystèmes d'acteurs

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☐ Oui
☒ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants regrettent que l'action proposée soit trop centrée sur Rouen, le terme de « rayonnement » semble ne concerner que cette ville. Ils suggèrent d'adopter une logique d'archipel, en développant des spécificités propres à d'autres centres secondaires, situés hors de Rouen et d'Elbeuf, et accessibles via des mobilités durables.

Par ailleurs, ils soulignent l'importance de promouvoir la diversité des cultures sur l'ensemble du territoire et d'explicitier la notion de droits culturels.

12.3.1 – Plan d’actions tourisme durable

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

☐ Oui

☒ Non

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l’objet d’une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d’acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi formulent plusieurs observations critiques et propositions concrètes pour renforcer l’ambition et la cohérence de la fiche :

- Renforcer les exigences environnementales en systématisant les bilans carbone des activités touristiques, en exigeant des professionnels du tourisme l’adhésion à un label. Une proposition est faite pour créer un label spécifique tel que « MRN Tourisme Durable » (Cette proposition apparaissait dans la contribution de la Convention Citoyenne). En valorisant la restauration locale et les circuits courts dans l’offre touristique.
- Ajouter une dimension sur l’accessibilité, pour les personnes en situation de handicap, pour tous les projets touristiques.
- Une contradiction est relevée entre l’électrification des quais et la volonté de réduire le nombre de « gros bateaux de croisière » (cela a été identifié dans la Convention Citoyenne). Il est proposé de rendre cette électrification obligatoire et d’engager une réflexion sur le tourisme de masse.
- Une réflexion est demandée sur les types de voitures autorisées ou encouragées (ex : SUV), en lien avec les objectifs de sobriété.
- Il est recommandé d’utiliser le terme « professionnels du tourisme » plutôt que « acteurs du tourisme », pour plus de clarté et de précision.
- Les citoyens du comité de suivi relèvent également que les aires de camping-cars posent plusieurs problèmes : artificialisation des sols, rejets d’eaux usées, et risque de perte de convivialité. Ces aires ne bénéficient pas toujours à l’économie locale.
- Un débat sur l’accès public au Wi-Fi a été conduit : faut-il garantir un accès dans les parcs et les lieux publics ? Si oui, cela doit être considéré comme un service public, tout en restant vigilant face aux risques liés à l’hyperconnectivité et à l’exposition aux ondes.
- Enfin, les citoyens ont jugé insuffisant le curseur d’ambition. Ils posent la question : faut-il renoncer à certaines pratiques ou événements ? Une réflexion collective est souhaitée pour définir les limites acceptables du tourisme durable. Exemple : mettre en place des jauges de fréquentation pour les grands événements comme l’Armada.

Un territoire festif, rayonnant où il fait bon vivre

12.2.1 – Le sport à l'ère de la transition écologique

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi soulignent un point de vigilance sur les labels et le conditionnement des subventions pour les petites structures qui manquent de temps, de moyens ou de compétences pour répondre au cahier des charges. Les participants recommandent de :

- Prévoir des dispositifs d'accompagnement spécifiques aux petites structures pour les aider à se mettre en conformité.
- Améliorer la desserte des territoires en transports en commun. Cela doit être accompagné d'une communication positive valorisant les bénéfices pour les usagers et les territoires.
- Engager une réflexion plus globale sur l'organisation des événements sportifs en particulier internationaux, en intégrant des critères de durabilité. Cela doit inclure la gestion des déplacements des sportifs, afin de réduire leur empreinte carbone.

13.3.2 – Tourisme nature

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☐ Oui
☒ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi ne sont pas d'accord avec cette action pour toutes les raisons évoquées dans la fiche action : **12.3.1 – Plan d'actions tourisme durable**.

Ils estiment cette fiche redondante.

La prise en compte des personnes en situation de handicap est prioritaire.

Une ville apaisée et sûre

13.2.1 – Opérations exemplaires bas carbone

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☐ Oui
☒ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les participants formulent un point de vigilance sur l'usage d'acronymes techniques comme ACV (Analyse du Cycle de Vie), ainsi qu'aux notions techniques qui peuvent être complexes à comprendre sans explication claire.

Selon eux, il serait utile de préciser les suites concrètes d'une ACV :

- Est-elle utilisée comme critère dans les marchés publics, notamment pour orienter les choix de construction ou de matériaux ?
- Est-elle prise en compte dans les procédures administratives, comme la délivrance des permis de construire ?
- Comment les résultats d'une ACV influencent-ils les décisions ou les politiques publiques ?

13.2.2 – Opérations adaptées au changement climatique

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi attirent l'attention sur les difficultés de comprendre les acronymes qui ne sont pas accessibles pour les citoyens : PPRI, ENR, ZAC.

Une ville apaisée et sûre

13.2.3 – Charte chantier air-climat

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

A nouveau les participants regrettent l'utilisation d'acronyme trop complexes tel que PM10 et PM 2-5.
Ils demandent explicitement comment contrôler la mise en œuvre de la charte et la respecter de manière effective. Ils se questionnent aussi sur le fait que cette action soit obligatoire ou non sur les chantiers privés. Selon les citoyens, cette action est à lier au permis de construire.

13.3.1 – Développer la culture du risque

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi demandent à expliciter les termes de « Sand Box » et « PAPI ».

Une ville apaisée et sûre

13.1.1 – Plan Piétons

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

☐ Oui
☒ Non

Cette action a été sélectionnée par le groupe de travail comme prioritaire et a fait l'objet d'une consolidation.

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi ne sont pas d'accord avec cette action, estimant qu'elle repose sur des efforts de sensibilisation au détriment de mesures concrètes de sécurisation et d'aménagement. Selon eux, il manque d'une véritable dimension d'aménagement dans cette fiche.

Ils insistent sur la nécessité de :

- Renforcer les aménagements routiers en particulier dans les petites communes et les zones intercommunales afin de rendre la marche accessible et sécurisée pour tous (poussettes, PMR, piétons, vélo).
- Assurer la continuité des aménagements.
- Reconnaître la marche comme un véritable mode de déplacement.
- Impliquer activement les communes en soulignant l'importance de leur rôle et de leur travail dans la mise en œuvre des aménagements nécessaires.

13.1.2 – Mieux réguler l'usage de la voiture

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

☐ Oui
☒ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Pour les participants, la fiche gagnerait à formuler plus explicitement l'objectif de réduction du recours à la voiture individuelle, en cohérence avec les enjeux de transition écologique et de mobilité durable.

Les membres du comité de suivi proposent plusieurs leviers à intégrer dans la réflexion :

- Développer l'autopartage, le covoiturage, les pools de voiture.
- Adapter la gestion des voies de circulation en fonction de la saisonnalité.
- Mener une réflexion sur les types de véhicules utilisés en particulier sur l'impact environnemental des SUV.

Des acteurs qui pensent le territoire dans la transition

14.3.1 – Promouvoir et mettre en œuvre une démocratie inclusive et participative

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Les membres du comité de suivi identifient plusieurs conditions essentielles à la réussite et à l'acceptabilité de cette action :

- Renforcer la représentativité et la diffusion : Il est nécessaire de mener un travail de fond pour assurer une meilleure représentativité des publics concernés et diffuser largement les informations auprès de l'ensemble de la population.
- Donner une suite concrète aux démarches de démocratie inclusive et participative, à l'image du comité de suivi lui-même.
- Favoriser un changement culturel : Les pratiques participatives ne sont pas encore ancrées dans les habitudes. Un changement de mentalité est donc requis, tant chez les citoyens que chez les services et les élus.
- Valoriser les outils existants : Le budget participatif, mis en œuvre par la ville de Rouen, est perçu comme un dispositif pertinent et doit être soutenu et promu.

14.3.2 – La maison des transitions

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Cette initiative pourrait aboutir avec succès à condition de résoudre les problèmes de communication identifiés. Les membres du comité de suivi soulignent que des dispositifs existent déjà, mais qu'ils restent largement méconnus du public, y compris de la Convention Citoyenne, qui avait par exemple proposé des ateliers déjà en place.

Les participants souhaitent que les événements puissent se faire écho et se valoriser mutuellement. Par exemple, « Graines de jardin » et « Mai à vélo » pourraient être réunis sous une communication commune intitulée « Graines de jardin à vélo », permettant ainsi de promouvoir simultanément les deux initiatives. Ils insistent sur la nécessité d'une communication claire et étendue.

Il est donc essentiel que le service de communication assure la promotion de l'ensemble des événements, sans se limiter à un seul domaine.

Des acteurs qui pensent le territoire dans la transition

14.3.3 – Le challenge territorial citoyen 2 tonnes

Indiquez si les objectifs de la Convention Citoyenne sont bien pris en compte :

- ☒ Oui
☐ Non

Si possible, justifiez :

Conditions d'acceptabilité / Conditions de réussite / Remarques

Le challenge territorial citoyen « va plus loin » et présente l'avantage d'être conçu pour inclure l'ensemble des acteurs du territoire. Toutefois, les participants soulignent qu'il s'agit d'un sujet ambitieux, nécessitant un travail conséquent pour être pleinement opérationnel.

Ils suggèrent notamment d'élargir la démarche aux entreprises, ce qui permettrait de renforcer l'impact et la portée de l'initiative.

Par ailleurs, un point de vigilance est soulevé concernant le besoin d'interactions entre les services métropolitain. Une bonne coordination entre les différents services doit contribuer à la mise en œuvre efficace du projet.

Temps d'échange : Questions / Réponses

- Y a-t-il un rapport entre les cinq mille hectares à renaturer et les sept mille hectares de panneaux solaires à développer dans la Métropole ?

Fabrice Boissier, Directeur Général Adjoint Espaces publics et mobilité durable : *Non, aucun rapport en ce sens. L'objectif est de favoriser l'installation de panneaux solaires sur des surfaces déjà artificialisées, et celles-ci sont nombreuses : toitures de bâtiments, parkings, etc. Il s'agit également d'envisager des projets sur des friches industrielles polluées ou en installation flottante sur des plans d'eau. En revanche, l'idée est clairement d'éviter d'implanter du photovoltaïque sur des espaces naturels.*

- Et sur les surfaces agricoles avec l'agrivoltaïque ?

Fabrice Boissier, Directeur Général Adjoint Espaces publics et mobilité durable : *Sur les espaces naturels et forestiers, l'installation de panneaux solaires n'est pas envisageable. En revanche, pour les terres agricoles, nous restons ouverts à la possibilité de développer l'agrivoltaïsme. Nous le définissons*

comme une installation photovoltaïque qui ne compromet pas la production agricole, mais qui, au contraire, fonctionne en synergie avec elle. C'est un sujet émergent sur lequel nous faisons preuve d'une grande vigilance. L'idée est d'installer des panneaux de manière modérée, par exemple pour créer de l'ombrage pour les animaux ou pour protéger des cultures sous serre. Nous n'écartons pas cette voie, mais nous avançons avec prudence.



Temps d'échange : Questions / Réponses

- Une participante a souligné le manque d'inclusivité et de diversité dans les fiches actions, interpellant la Métropole sur les raisons de cette absence.

Fabrice Boissier, Directeur Général Adjoint Espaces publics et mobilité durable : *Un premier élément de réponse est que ce travail est encore en cours. Les fiches actions ont été majoritairement élaborées par les services techniques de la Métropole. Bien que certains services soient spécifiquement chargés des questions d'égalité femmes-hommes, de diversité et de handicap, ces dimensions n'ont pas toujours été intégrées dès la conception des fiches. Votre remarque est donc très pertinente : il est essentiel d'aborder ces enjeux d'inclusivité en amont. Nous allons nous efforcer de les prendre davantage en compte. Ces questions sont en effet transversales, qu'il s'agisse de santé, d'accessibilité, ou encore des besoins des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées.*

À titre d'exemple, il y a deux semaines, un parcours près du canal a été examiné en collaboration avec une association afin de garantir son accessibilité. Ce type de démarche est intégré au processus, mais il est vrai que nous ne le mettons peut-être pas suffisamment en valeur.

Je retiens qu'il est nécessaire de renforcer cette approche inclusive dès les premières étapes des projets, dans les processus opérationnels.

Séverine Lemercier, Chef de projet concertation pour le SCOTaec PLUi *évoque d'autres temps d'échange avec des acteurs, notamment autour de la justice environnementale dans le cadre des droits culturels. De nombreuses fiches ont été analysées sous l'angle du handicap et du social. Les participants à l'atelier ont eux aussi contribué à ces réflexions et ont exprimé le souhait de voir cette dimension d'inclusion davantage renforcée.*

- Les citoyens constatent un manque de cohérence dans la communication entre les différents dispositifs. Par exemple, "Graines de Jardins" bénéficie d'une forte visibilité, tandis que le "Mai à vélo" reste largement méconnu du grand public. Cette disparité soulève des interrogations sur le service de communication de la Métropole.

Giselle Diampova, Animatrice, *rappelle que cette remarque a déjà fait l'objet de discussion à d'autres moments de la concertation et invite à s'y référer.*

Conclusion

Giselle Diampova a rappelé les prochains rendez-vous du comité de suivi et remercié les citoyens pour leur participation.

- **9 septembre** : Webinaire sur l'Accord de Rouen pour le climat #2..
- **30 septembre** : Signature de l'Accord de Rouen pour le climat #2
- **Décembre 2025** : Rétrospective et conclusion de l'année de travail du comité de suivi.

Fabrice Boissier, Directeur Général Adjoint Espaces publics et mobilité durable a conclu la journée en rappelant l'intérêt que portent les élus aux travaux menés avec le comité de suivi citoyen.

Un comité de pilotage est prévu le 23 juin, en présence du président de la Métropole et sera l'occasion de faire remonter les contributions issues du comité de suivi citoyen, mais aussi celles du Conseil de Développement Durable (CDD). Le PCAET poursuivra son élaboration en intégrant pleinement ces apports citoyens.

Il a tenu à remercier chaleureusement les participants pour la qualité des échanges, leur implication et leur engagement. La journée ayant été particulièrement studieuse. De manière générale, il ressort que les citoyens se reconnaissent largement dans les actions proposées par le PCAET. Certaines ont été identifiées comme nécessitant un approfondissement, ce qui est précieux pour affiner le plan. Par ailleurs, des réflexions plus transversales et systémiques ont également émergé, apportant une richesse supplémentaire à la démarche.

Il a également reconnu les difficultés rencontrées en matière de communication, tout en assurant que des efforts sont en cours pour y remédier. Au-delà des aspects techniques, il est essentiel de savoir dialoguer avec les citoyens.

Enfin, il a renouvelé son invitation à tous les participants pour l'événement du 30 septembre, à l'occasion de la signature de l'Accord de Rouen pour le climat.

MERCI

